Nations Unies ECE/CES/2023/9/Add.1

Conseil économique et social

Distr. générale
12 avril 2023
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens
Soixante et onzième réunion plénière
Genève, 22-23 juin 2023
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

Rapport sur les travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

Additif

Mandat du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

Document établi par le secrétariat

Résumé

En février 2020, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a prolongé le mandat du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle jusqu'à la fin de 2022 et a approuvé la structure de gouvernance de celui-ci. Le présent document contient le mandat actualisé du Groupe de haut niveau pour la période 2023-2025.

À sa réunion de février 2023, le Bureau de la Conférence a examiné et approuvé le mandat actualisé. La Conférence des statisticiens européens est invitée à approuver le mandat proposé.

GE.23-06652 (F) 080523 090523

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans le passé, divers groupes internationaux participaient aux débats d'experts portant sur certains aspects de la modernisation de la statistique officielle, tels que les méthodes, les technologies de l'information, les outils logiciels et l'architecture institutionnelle, mais aucune activité ne faisait l'objet d'une coordination d'ensemble. C'est pourquoi, en 2010, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a décidé de créer un groupe réunissant des statisticiennes et statisticiens en chef : le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.

2. Le Groupe de haut niveau définit une stratégie de modernisation, dont il met régulièrement à jour les modalités de mise en œuvre en se tenant informé des évolutions. Sa stratégie initiale a été adoptée par la Conférence des statisticiens européens en juin 2011. Son mandat a été examiné en 2013, 2017 et 2020. Sa mission, ses valeurs et sa stratégie ont été actualisées en 2018 et en 2022.

3. Le mandat actuel tient compte de l'expérience acquise jusqu'à présent quant au rôle et aux responsabilités du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.

II. Mandat

4. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle rend compte de ses travaux à la Conférence des statisticiens européens, dont il tire sa légitimité et son mandat. Il élabore des rapports d'activité annuels sur les travaux récents et prévus, pour informer la Conférence et son Bureau ainsi que pour recueillir leurs commentaires.

5. Le Groupe de haut niveau définit sa mission, élabore une stratégie à moyen et long terme, détermine ses domaines prioritaires et décide de sa stratégie globale. Une structure de gouvernance appuie ses activités. Cette structure comprend la Commission de contrôle, des groupes d'experts, des projets et des réunions d'experts. La structure actuelle (2023) est présentée en annexe.

6. Le Groupe de haut niveau détermine les tâches ou activités concrètes que les groupes d'experts pourraient mener à l'appui de ses travaux. En fonction des ressources disponibles et des capacités du secrétariat de la CEE, jusqu'à quatre de ces groupes de modernisation peuvent mener des activités. Leur mandat et leurs objectifs sont régulièrement révisés. Les groupes sont généralement créés pour une période d'au moins trois ans. Le Groupe de haut niveau peut décider de créer de nouveaux sous-groupes si un nombre suffisant de pays membres de la Conférence des statisticiens européens le souhaitent, sous réserve de la disponibilité des ressources.

7. Le Groupe de haut niveau décide de deux projets annuels qui visent à accélérer les travaux dans des domaines émergents. Ces projets sont choisis parmi les propositions soumises et approuvées par la Commission de contrôle après qu'elle se soit assurée de l'intérêt d'un nombre suffisant de pays membres de la Conférence. Les projets peuvent généralement être prolongés d'un an au plus.

8. Le Groupe de haut niveau organise jusqu'à quatre réunions régulières d'experts afin de se pencher sur les questions nouvelles et les pratiques innovantes et d'en débattre, ainsi que de définir les thèmes des travaux futurs dans les domaines transversaux de la production statistique. Il peut prévoir des ateliers en vue de mettre en commun les résultats des travaux et de contribuer aux activités en cours.

9. Le Groupe de haut niveau charge la Commission de contrôle de mettre en œuvre et de suivre le programme de travail des groupes et des projets du Groupe de haut niveau, ainsi que de définir et de proposer de nouvelles activités. Le Groupe de haut niveau supervise les travaux de la Commission de contrôle, lui donne des orientations et assure son encadrement. Le rôle de la Commission de contrôle est présenté en annexe.

10. Le présent mandat a une durée de trois ans (de janvier 2023 à décembre 2025), au terme de laquelle il sera examiné par le Bureau de la Conférence.

III. Objectifs

11. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle suit l'élaboration de modèles et de cadres et échange des informations, des outils et des méthodes qui contribuent à la modernisation des organismes de statistique. Il a pour objet d'améliorer l'efficacité des processus de production statistique et la capacité de produire des résultats qui répondent mieux aux besoins des utilisateurs. Le Groupe de haut niveau dialogue et collabore avec d'autres organismes menant des activités dans ce domaine, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté de la statistique officielle. Au sein de la communauté de la statistique officielle, il joue un rôle de chef de file et de coordonnateur.

12. Le Groupe de haut niveau supervise et oriente les travaux des groupes d'experts pertinents de la Conférence, et coordonne et dirige, le cas échéant, d'autres groupes d'experts internationaux pertinents et des commissions régionales de l'ONU. Il a pour tâche de promouvoir l'élaboration de normes et de lignes directrices de portée mondiale et d'encadrer les activités menées en collaboration avec la Commission européenne et le Conseil de l'Europe.

13. Les objectifs du Groupe de haut niveau sont les suivants :

a) Promouvoir des normes, modèles, outils et méthodes communs à l'appui de la modernisation de la statistique officielle ;

b) Favoriser les évolutions dans les domaines de la production, de l'organisation et de la gestion de la statistique officielle, en assurant une coordination et un échange d'informations efficaces au sein de la communauté de la statistique officielle, ainsi qu'avec les organismes extérieurs concernés ;

c) Conseiller le Bureau de la Conférence quant à la direction à donner aux évolutions stratégiques en matière de modernisation de la statistique officielle et assurer la plus grande harmonisation et la plus grande coordination possible au sein de la communauté de la statistique officielle.

IV. Activités et résultats prévus

14. Chaque année en novembre, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle décide des projets prioritaires pour l'année suivante et des activités des sous-groupes.

15. Les principales activités et les principaux résultats prévus pour la période allant jusqu'à la fin de 2025 sont les suivants :

a) Définir une stratégie collective concernant les avancées en matière de modernisation de la production et des services statistiques, ainsi qu'élaborer et diffuser de nouvelles idées, propositions et projets dans ce domaine ;

b) Organiser des ateliers et des réunions annuels avec les représentants des groupes d'experts et des projets concernés, en vue de déterminer les priorités et les tâches essentielles à la mise en œuvre de la vision et de la stratégie ;

c) Établir une liste annuelle des principales priorités et de leur calendrier, et confier leur réalisation à des groupes d'experts ou à des projets compétents. Les ressources proviendront des membres de la Conférence disposés à en fournir ;

d) Publier les résultats des travaux sur le site Web de la CEE ou sur une page wiki et d'autres supports de communication ;

e) Assurer et favoriser la mise en œuvre des normes et des modèles nécessaires aux fins de la modernisation de la statistique officielle ;

f) Promouvoir activement l'utilisation des normes, méthodes et outils pertinents.

V. Calendrier

16. Les résultats des activités et projets de collaboration annuels menés dans les principaux domaines prioritaires sont publiés à la fin de chaque année.

17. Un examen et, si nécessaire, une révision des principaux modèles et normes de modernisation statistique sont effectués régulièrement.

18. À ses réunions plénières, la Conférence des statisticiens européens examine chaque année l'état d'avancement des travaux du Groupe de haut niveau.

VI. Méthodes de travail

19. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle se réunit au moins une fois par an, le plus souvent immédiatement avant ou après d'autres manifestations. Au besoin, entre les réunions, il mène ses activités principalement au moyen de communications électroniques et dans le cadre de conférences téléphoniques ou de vidéoconférences. La Commission de contrôle est chargée de suivre de manière continue les progrès accomplis et de veiller à ce que les activités soient conformes à la mission, à la stratégie et aux priorités du Groupe de haut niveau. Elle se réunit une fois par mois et, au besoin, de façon ponctuelle.

VII. Membres

20. Les membres du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle sont des responsables (statisticiens en chef) d'organismes nationaux de statistique et d'organisations internationales de statistique. La composition du Groupe de haut niveau respecte un équilibre géographique adéquat.

21. Les membres du Groupe de haut niveau s'engagent à consacrer le temps nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Les membres apportent, en fonction de leurs capacités, des ressources financières ou en nature suffisantes pour exécuter les programmes de travail annuels.

22. Les membres du Groupe de haut niveau désignent parmi eux un président pour une durée de deux ans. Le mandat de président est renouvelable pour deux ans.

23. La composition du Groupe de haut niveau au mois de janvier 2023 était la suivante :

a) Anil Arora (Canada) − Président ;

b) David Gruen (Australie) ;

c) Pádraig Dalton (Irlande) ;

d) Gian Carlo Blangiardo (Italie) ;

e) Graciela Márquez Colín (Mexique) ;

f) Angelique Berg (Pays-Bas) ;

g) Mark Sowden (Nouvelle-Zélande) ;

h) Dominik Rozkrut (Pologne) ;

i) Hoon Han (République de Corée) ;

j) Ian Diamond (Royaume-Uni) ;

k) Mariana Kotzeva (Eurostat) ;

l) Paul Schreyer (OCDE) ;

m) Directeur de la Division de statistique de la CEE.

24. Les membres du Bureau de la Conférence peuvent participer aux réunions du Groupe de haut niveau en tant qu'observateurs.

25. Le Groupe de haut niveau peut inviter d'autres personnes à participer à tout ou partie de ses activités, en fonction des priorités et des intérêts, lorsque leurs contributions sont susceptibles de bénéficier aux travaux du Groupe. Ces personnes doivent être des représentants d'autres organisations nationales ou internationales qui démontrent leur engagement à contribuer activement aux travaux du Groupe de haut niveau et à appuyer la mise en œuvre de sa stratégie.

26. La CEE assure le secrétariat du Groupe de haut niveau.

Annexe

Structure de gouvernance actualisée à l'appui des activités du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle et du rôle de la Commission de contrôle

I. Structure en 2023 [en anglais uniquement]

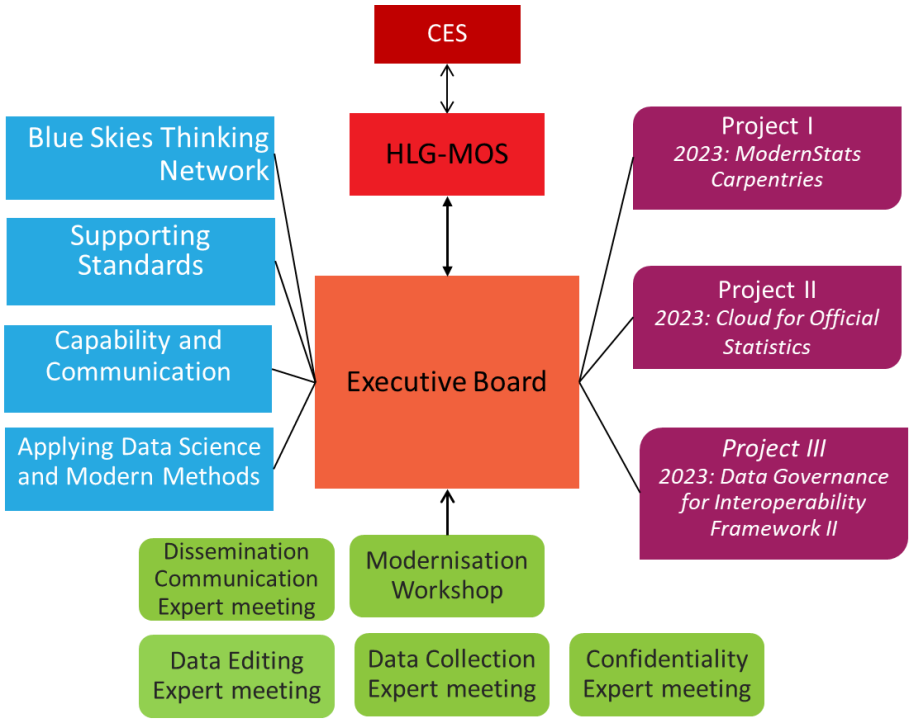

II. Commission de contrôle du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

1. La Commission de contrôle du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a été créée en 2013 pour assurer la gestion stratégique et financière des activités et des projets menés par le Groupe de haut niveau. Le Groupe de haut niveau a chargé la Commission de contrôle de mettre en œuvre et de suivre le programme de travail des groupes et projets du Groupe, ainsi que de déterminer et de proposer de nouvelles activités. La Commission de contrôle rend compte au Groupe de haut niveau, qui supervise ses travaux, joue un rôle de chef de file et donne des orientations. À sa réunion de 2019, le Groupe de haut niveau a renforcé le rôle de la Commission de contrôle et du Réseau de recherche fondamentale.

2. La Commission de contrôle évalue les nouveaux projets et les propositions d'activités soumis par le Réseau de recherche fondamentale, les groupes de modernisation ou par des collègues de la communauté de la statistique officielle, en vue de leur approbation par le Groupe de haut niveau. Elle sollicite un appui et des ressources auprès des organisations intéressées. Elle peut demander au Réseau de recherche fondamentale d'évaluer les propositions. La Commission de contrôle coordonne les groupes de modernisation et leur donne des orientations quant aux contributions à apporter pour mener à bien les programmes de travail annuels.

3. Après l'achèvement d'un projet, la Commission de contrôle évalue et, le cas échéant, supervise la mise en œuvre du projet ou l'utilisation qui est faite des résultats de celui-ci. Elle détermine si des activités de suivi sont nécessaires et conseille le Groupe de haut niveau à cet égard.

4. Le Groupe de haut niveau est composé de hauts responsables (par exemple, de niveau équivalent à celui de statisticien en chef adjoint) d'organisations statistiques nationales et internationales, ayant compétence pour engager les ressources de leurs organisations afin d'appuyer les activités du Groupe. Il invite régulièrement en tant qu'observateurs les présidents des comités de modernisation et du Réseau de recherche fondamentale, ainsi que les chefs de projet du Groupe de haut niveau, afin de coordonner les travaux et de bénéficier de points de vue plus larges concernant les activités de modernisation.

5. La Commission de contrôle se compose d'une dizaine de membres qui s'engagent à consacrer le temps nécessaire pour remplir efficacement leurs tâches. La liste des membres est approuvée par le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, en tenant dûment compte de la représentation des différentes régions, des compétences et des groupes de parties prenantes. La Commission peut coopter des membres temporaires ayant les connaissances et l'expérience nécessaires à la réalisation de projets particuliers.

III. Groupes de modernisation

6. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation officielle encadre les travaux des sous-groupes suivants, placés sous sa supervision :

a) Le **Groupe d'appui à la mise en œuvre des normes** apporte son concours à la mise en place et à l'utilisation des modèles de la série « ModernStats » (Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO), Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM), Modèle générique d'informations statistiques (GSIM), Architecture commune de la production statistique (CSPA)) en menant diverses activités notamment liées au perfectionnement, à la promotion et à la mise à jour des modèles. Ce groupe est présidé par la Hongrie. Il tient des réunions plénières tous les mois sous forme de conférences en ligne. Au besoin, le groupe peut organiser des réunions supplémentaires ou des ateliers « sprint » afin d'accélérer l'avancement des travaux.

b) Le **Groupe des capacités et de la communication** appuie les activités des organismes de statistique en élaborant des lignes directrices sur les communications, les profils de compétences, la formation, les questions de gestion et d'autres méthodes propres à accroître l'efficacité (comme la gestion allégée). L'Irlande et la Pologne assurent conjointement la présidence du Groupe des capacités et de la communication.

c) Le **Groupe de l'application de la science des données et des méthodes modernes** a été créé en 2022. Il a pour principales tâches de concevoir des projets consacrés à la science des données et aux méthodes modernes et correspondant aux besoins liés à la modernisation des processus de production statistique, de les mettre en place, de les promouvoir, de les appuyer et de faciliter leur mise en œuvre.

d) Le **Réseau de recherche fondamentale** est le laboratoire d'idées de la communauté de modernisation de la statistique. Dirigé par un responsable de l'innovation, il se compose d'un groupe principal comprenant une douzaine de membres issus de divers organismes nationaux de statistique et organisations internationales. L'équipe principale vise à acquérir des connaissances approfondies et étendues sur les questions liées à l'innovation, et à être suffisamment hétérogène pour garantir la diversité des domaines d'expertise et des points de vue. Pour faciliter l'évaluation des propositions, le groupe peut moduler les ressources dont il dispose. Le groupe est présidé par les Pays-Bas.

IV. Projets

7. Les travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle sont également menés dans le cadre de projets annuels. Les projets prioritaires sont choisis chaque année selon un processus combinant des méthodes descendante et ascendante. Les projets sont d'abord approuvés par la Commission de contrôle avant d'être soumis à l'approbation du Groupe de haut niveau. Les résultats des projets prioritaires menés l'année précédente et les projets prioritaires retenus pour l'année suivante sont présentés dans les rapports annuels soumis au Bureau de la Conférence.

8. Liste des projets achevés et de ceux en cours :

- 2023 : Informatique en nuage au service de la statistique officielle
- 2022-2023 : Méta-académie et ModernStats Carpentries
- 2022-2023 : Cadre de gouvernance pour l'interopérabilité des données
- 2021-2022 : Techniques de préservation de la confidentialité des données d'entrée I & II
- 2021 : Guide des données synthétiques
- 2019-2020 : Apprentissage automatique I et II
- 2018-2019 : Cadre de communication stratégique I & II
- 2017-2018 : Projet sur l'architecture des données I & II
- 2017-2018 : Projet sur l'architecture des données I & II
- 2016 : Mise en œuvre des normes ModernStats
- 2014-2015 : Architecture commune de la production statistique I et II
- 2014-2015 : Utilisation des mégadonnées en statistique officielle I & II
- 2013 : Cadres et normes pour la modernisation de la statistique
- 2012 : Modèle générique d'informations statistiques.

V. Réunions d'experts et ateliers

9. Quatre réunions d'experts et trois ateliers sont organisés périodiquement par le Groupe de haut niveau. Les réunions d'experts permettent de se pencher sur les questions nouvelles et les pratiques innovantes pour en débattre, et de déterminer les thèmes des travaux futurs dans les domaines transversaux de la production statistique. Les ateliers ont pour objet de mettre en commun les travaux des groupes de modernisation et de contribuer aux activités qu'ils mènent. Le Groupe de haut niveau peut convoquer ponctuellement des réunions d'experts et des ateliers supplémentaires, sous réserve de la disponibilité de ressources suffisantes au secrétariat de la CEE. Les réunions et ateliers ordinaires ont lieu tous les deux ans et se déroulent en présentiel. Entre les deux années, des manifestations en ligne peuvent être organisées par les comités d'organisation en collaboration avec les experts nationaux, la CEE fournissant les services de secrétariat. Les réunions et ateliers ordinaires sont actuellement les suivants :

a) Réunion d'experts sur la diffusion et la communication des statistiques ;

b) Réunion d'experts sur la collecte de données statistiques ;

c) Réunion d'experts sur la confidentialité des données statistiques ;

d) Réunion d'experts sur l'édition des données statistiques ;

e) Atelier mondial ModernStats (Groupe d'appui à la mise en œuvre des normes) ;

f) Atelier sur la gestion et la formation des ressources humaines pour organismes de statistique (Groupe des capacités et de la communication) ;

g) Atelier sur la modernisation de la statistique officielle (Commission de contrôle).